

CTL DU 21 JANVIER 2022 :

Les points suivants ont été abordés par la Direction :

- NRP (Nouveau Réseau de Proximité) : il y a eu plusieurs réunions avec les agents avec un maximum de visibilité en 2019. On a fait évoluer le projet initial et ensuite valider avec les élus locaux.
- CDIF de Rambouillet : une antenne pérenne doit rester à Versailles. La direction a tenu compte des remarques des agents et a veillé à ce que chaque situation individuelle soit traitée. L'information diffusée a été la plus exhaustive possible pour informer les agents sur les possibilités d'affectation et donner de la visibilité le plus tôt possible.
- fonds pour l'amélioration du cadre de vie des agents : budget pour la DSF du 78 : 180 000 €. Une réunion avec les organisations syndicales sera organisée le 26 janvier 2022. 33,6 % des agents ont donné des idées avec une prépondérance des réponses dans les services de la Direction et de la Gestion Publique.
- Une nouvelle campagne DUERP de 2 ans va débuter. De février-avril 2022 : organisation des réunions avec les agents par les chefs de service. Les Duerp seront remis à zéro pour qu'ils soient plus réalistes.

Le programme annuel de prévention (PA) est mis au vote pour avis.

Vote : abstention : Solidaires et CGT, contre : FO, pour : CFDT/CFTC.

Création du SDIF de Rambouillet :

Ce service, à compétence départementale, aura en charge l'ensemble de la mission foncière, exercée aujourd'hui par le Centre des Impôts fonciers de Versailles et les 7 SIP fonciers du département, ainsi que des missions exercées par le PELP et le PTGC. Il sera implanté au CFP de Rambouillet et disposera d'une antenne perenne située au CFP de Versailles. Les 7 SIP ayant des missions foncières n'auront plus en charge cette compétence (sauf l'accueil du public de premier niveau) à compter du 1er septembre prochain, sous réserve des dispositions transitoires qui résulteront des GT métier.

Les missions exercées par le PELP et le PTGC, devraient être assurées sur le site de Versailles, à l'exception de deux emplois de géomètres actuellement implantés à Rambouillet qui y resteront.

La mission d'accueil des professionnels par le SDIF s'exercera sur Versailles et l'accueil généraliste de premier niveau des particuliers sera réparti entre l'ensemble des SIP du département, y compris ceux non rapprochés (SIP de Versailles et St Germain en Laye). L'accueil des particuliers plus complexe sera assuré sur le site de Rambouillet, prioritairement à distance par rendez-vous téléphonique.

De nombreux agents veulent aller à Rambouillet. Une formation sera assurée pour les nouveaux agents, il y a aura des référents pour les aider.

La CFTC sera vigilante sur la situation des agents impactés par cette restructuration.

Sécurité de Rambouillet :

Suite à l'attentat du 23 avril 2021 perpétré au commissariat de Rambouillet (bâtiment contiguë au CFP de Rambouillet), des préconisations ont été émises pour améliorer la sûreté du bâtiment. Les principaux travaux à réaliser sont les suivants :

- Pour limiter le risque d'intrusion et se conformer à l'usage du parking réservé aux seuls agents de la DDFiP, une clôture à barreaux sera installée à l'avant du site. Elle intégrera deux portails motorisés, deux portillons (entrées et sorties piétons) ainsi qu'une boîte aux lettres sécurisée.

Les portails seront laissés en position fermée, en permanence. La clôture de l'aile gauche, jouxtant le commissariat, sera renforcée par la pose d'une grille en métal. Afin d'améliorer la sécurisation des agents au niveau du parking et des dégagements extérieurs, l'éclairage, actuellement insuffisant, sera remplacé par des projecteurs avec détecteurs de présence. Toutes les portes d'accès (à savoir les 3 portes du sous-sol et les 2 portes du RDC) seront remplacées par des portes métalliques. Des volets métalliques à lames pleines remplaceront ceux en plastique sur les fenêtres et soupiraux du sous-sol.

- Concernant la reconfiguration du hall d'accueil, ont notamment été actés la suppression du sas d'accueil, la séparation stricte de la zone administrative de la zone d'accueil du public, avec la mise en place d'un chemin de fuite pour les agents recevant du public, l'installation de mobilier traversant dans les box recevant du public.

La nouvelle banque d'accueil (avec estrade) sera située plus près de l'entrée, pour améliorer la visibilité de l'entrée du public, la fixation des sièges et tables au sol, la suppression de la caisse sécurisée.

La centrale d'alarme sera repositionnée dans le local technique fermant à clé. Les dispositifs de sécurité électronique (boutons d'alarme, micros de levée de doute) seront installés conformément au nouveau plan de l'accueil reconfiguré ainsi que l'emplacement des caméras.

La CFTC approuve les mesures de sécurité que la direction met en place, et demande aux agents de lui faire remonter toutes difficultés d'application.

Sujets Divers :

Ponts naturels :

- **vendredi 27 mai** : Les services de la DDFiP seront fermés. Toutefois, s'agissant des SIP et dans le cadre de l'APRDV et de la campagne déclarative d'impôt sur le revenu, un dispositif d'accueil des usagers, exclusivement sur RDV, sera assuré par les agents, sur la base du volontariat.

- **vendredi 15 juillet**

- **lundi 31 octobre**

Vote: pour sauf sur le 27 mai : Solidaires, contre le volontariat : CGT, pour FO, et abstention : CFDT/CFTC.

Déploiement des voxusagers :

Il s'agit d'un site en ligne permettant de publier les expériences rencontrées par les usagers avec les services publics. Des réponses doivent être apportées par l'administration concernée à chacune des expériences publiées.

CFP de St Germain : état des sols.

Il existe des problèmes concernant le bâtiment de St Germain. Un gros nettoyage a été fait. Une deuxième intervention va être faite. Les toilettes vont être réparées également. Mme Brunet va passer sur le site pour visiter ces collègues On va prendre en considération tous ces travaux et notamment les sols.

Covid : des masques FFP2 ont été distribués à certains agents. Nous avons 63, 34 % de télétravailleurs la semaine dernière et 110 cas de covid 19 depuis le 15 décembre.

CFTC : Dans le cadre des élections professionnelles qui auront lieu en décembre 2022, il a été fait au plan national une demande de crédit d'heures pour participer aux votes électroniques afin que les collègues aient le temps par exemple une heure, de pouvoir arrêter leur travail et voter tranquillement.

Réponse de la Direction : C'est pertinent mais nous suivrons les consignes décidées au plan national.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.dgfip78@gmail.com